

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

**PREMIERE PARTIE : travail méthodologique (10 points sur 20)**

1-- Identifiez l'axe stratégique choisi par le Crédit Agricole. Justifiez votre réponse.

Le Crédit Agricole a opté pour une **stratégie de diversification**.

En effet, la « banque verte » ajoute un nouveau métier à sa palette puisqu'en plus de ses activités de banquier et d'assureur, elle devient maintenant agent immobilier.

Cette activité complémentaire permet à l'entreprise de renforcer ses métiers actuels (bancassurance). On peut donc parler ici de **diversification de confortement (diversification concentrique)**.

**2- Présentez, en les expliquant, les objectifs poursuivis par le Crédit Agricole avec cette stratégie.**

Cette stratégie de diversification doit permettre au Crédit Agricole de :

- **conquérir un marché en plein essor** du fait de l'augmentation des transactions immobilières consécutive à la baisse des taux d'intérêt pratiqués sur les crédits au logement, Ce marché a des réserves : En France, deux tiers des transactions sont réalisées dans l'ancien, dont la moitié seulement par l'intermédiaire d'un agent immobilier ou d'un notaire. La proportion dépasse 80 % chez la plupart de nos voisins européens.

- **bénéficier de synergies** car la banque pourra à la fois vendre un bien immobilier (travail de l'agent immobilier), le financer par un crédit adapté (travail du banquier) et l'assurer contre différents risques (travail de l'assureur), utilisation du réseau ; transfert d'un métier

- **contrer les concurrents** car les autres banques tentent aussi d'investir le marché immobilier ;

- **répartir les risques** car si l'entreprise connaît des difficultés avec une de ses trois activités, elle pourra les compenser grâce aux performances des deux autres ;

- **assurer sa croissance** : en devenant agent immobilier, la banque peut espérer attirer de nouveaux clients et augmenter son chiffre d'affaires ;

- **augmenter sa rentabilité** : l'activité immobilière va générer des profits supplémentaires.

**3. Expliquez la phrase soulignée dans le texte « La dynamique du marché et les liens évidents entre acquisition immobilière et besoin de financement expliquent l'intérêt des banquiers »**

Le CA cherche à valoriser son métier (protection financière) en l'étendant à d'autres secteurs d'activités. Le secteur des transactions immobilières, en pleine expansion, permet, de réinvestir les compétences et donc de profiter d'un avantage concurrentiel. Il y a donc des synergies entre les différentes activités et une complémentarité dans la mesure où le Crédit agricole pourra proposer des produits financiers complets.

**4- Exposez les risques liés à cette stratégie.**

La mise en place de cette nouvelle activité risque d'entraîner :

- un **éparpillement des efforts et une dispersion des compétences** que les clients peuvent ressentir négativement ;

- une **complexité de gestion** car il faut gérer trois activités complémentaires mais aux contraintes (légales, économiques, techniques) différentes ;

- des **coûts élevés** : le Crédit Agricole doit racheter des agences immobilières existantes, ce qui constitue un investissement lourd ;

- une **dilution de l'identité de l'entreprise** car le métier originel du Crédit Agricole est la banque et l'arrivée du groupe dans l'immobilier peut donc perturber le positionnement de l'entreprise dans l'esprit des consommateurs ;

- un **échec commercial** : les consommateurs, craignant que le Crédit Agricole n'ait pas les compétences requises pour cette nouvelle activité, peuvent lui préférer d'autres agents immobiliers ;
- en cas d'échec, la **répercussion d'une image défavorable** sur l'ensemble de l'entreprise.

### **5- Décrivez les conséquences de cette décision du Crédit Agricole pour le marché immobilier.**

Le Crédit Agricole rachète des agences immobilières existantes mais n'en crée pas de nouvelles pour l'instant. Il y a donc une réduction de l'offre et une tendance à la **concentration**. En effet, sous l'enseigne « Crédit Agricole Immobilier » exercent aujourd'hui des agences qui appartenaient avant à des réseaux différents. Cela peut permettre de conquérir des « non-consommateurs relatifs »

## **DEUXIEME PARTIE : développement structuré (10 points sur 20)**

### **Introduction**

Contexte de concurrence internationale et de mondialisation, les conditions de production sont comparées. Le poids des prélèvements obligatoires est souvent invoqué pour expliquer les délocalisations. En France, le ratio prélèvements obligatoires/PIB représente près de 45% du PIB (en 2005). Ce chiffre peut être comparé à celui rencontré en France en 1950 (près de 30%) ou dans d'autres pays (USA, 38%). Pourtant ces ratios ne permettent que des comparaisons incomplètes dans la mesure où les dépenses financées par ces prélèvements ne recouvrent pas les mêmes champs (financement des retraites, par exemple).

Définition des prélèvements obligatoires : ensemble des impôts et des cotisations sociales versés par les agents économiques (ménages, entreprises, ..) à l'Etat, aux collectivités locales et aux organismes de protection sociale dans le but de financer les prestations sociales et les services collectifs. Il existe plusieurs types de prélèvements, liés au revenu, au patrimoine et à la consommation. Ces prélèvements peuvent être proportionnels ou progressif (cas de l'impôt sur le revenu). Par exemple pour les impôts, il est d'usage de distinguer les impôts directs des impôts indirects.

Modifier : faire évoluer quant au niveau des prélèvements obligatoires, mais également quant à la structure.

Problématique : Les prélèvements obligatoires affectent-ils l'activité économique. Faut-il modifier la nature des prélèvements obligatoires afin de favoriser l'activité économique

Annonce du plan

### **Développement**

Le plan doit être apprécié en fonction de sa cohérence interne et avec la problématique. Cependant, il doit permettre de développer les idées suivantes :

- la question de la modification des prélèvements obligatoires, pose la question du niveau des impôts. Une baisse des prélèvements obligatoires peut permettre de stimuler l'activité économique (théoriciens de l'offre, Laffer). Cela peut stimuler l'activité économique car cela augmente le revenu disponible ou les revenus après impôts des ménages et des entreprises. Cette baisse des prélèvements peut permettre de diminuer les charges des entreprises et de restaurer leurs compétitivités ou d'attirer

des capitaux sur le territoire (IDE). Cette baisse des prélèvements peut donc être source de créations d'emplois.

- Cependant, les prélèvements obligatoires sont également indispensables. Tout d'abord, ils permettent de financer les dépenses de l'Etat, de la Sécurité Sociale et des collectivités locales en respectant les engagements internationaux et notamment le Pacte de Stabilité qui limite le recours au déficit public. Ensuite, les prélèvements obligatoires permettent de soutenir l'activité économique par le biais des dépenses publiques, (facteurs de la demande et donc de croissance économique dans une logique d'inspiration keynesienne). Enfin, les prélèvements obligatoires ont un effet redistributif et permettent de réduire les inégalités de revenus. Ils permettent le financements de biens collectifs ou de biens publics. Keynes a également démontré que l'augmentation des revenus des agents à bas revenus (à forte propension moyenne à consommer) avait un effet positif sur la consommation. Les prélèvements sont également la contrepartie de prestations et d'amélioration des facteurs de production (capital humain, croissance endogène).
- La question des prélèvements obligatoires pose également le problème de la structure. Plusieurs distinctions peuvent être posées, prélèvements basés sur le facteur travail et sur le facteur capital, impôts directs ou impôts indirects, ...
- Les choix en la matière sont essentiels. En effet, des prélèvements basés sur le travail, en augmentent le coûts et peut provoquer une substitution K/L et donc des pertes d'emplois. Cela peut décourager. En revanche, des prélèvements assis sur le capital risque de provoquer une fuite de ce facteur réputé mobile.
- Les prélèvements directs (en général assis sur les revenus) peuvent être démobilisateurs. En revanche, des prélèvements assis sur la consommation (cas des impôts indirects tels que la TVA ou la TIPP) n'ont pas d'effets redistributifs et ne permettent pas de réduire les inégalités.

#### Conclusion

Faut-il une harmonisation des prélèvements obligatoires entre les différents pays ?

#### Différents plans possibles

I – ajustements quant au niveau des prélèvements obligatoires

II – ajustements quant à la structure

I – Pourquoi faudrait-il modifier les prélèvements obligatoires

II – quelles en seraient les conséquences négatives